Radio Télévision Suisse Romande



RTSR

AV. DU TEMPLE 40 — CP 78 CH-1010 LAUSANNE SECRETARIAT.GENERAL@RTSR.CH TÉL. +41 (0)58 236 69 75 FAX +41 (0)58 236 19 76 WWW.RTSR.CH Rapport annuel 2016

Sommaire

PREMIER CHAPITRE

SERVICE PUBLIC

1.	RAPPORT DU PRÉSIDENT RTSR	04
2.	RAPPORTS DES SRT	06
	Berne	06
	Fribourg	07
	Genève	10
	Jura	12
	Neuchâtel	15
	Valais	18
	Vaud	20
3.	COMPTES RTSR	22
	UXIÈME CHAPITRE ALITÉ	
4.	RAPPORT DU CONSEIL DU PUBLIC	28
5.	RAPPORT DE L'ORGANE DE MÉDIATION	32
6.	RAPPORT DE LA RTS SUR LA QUALITÉ ET LE SERVICE PUBLIC	42
7.	RAPPORT DU COMITÉ RÉGIONAL EN MATIÈRE DE PROGRAMMES ET DE QUALITÉ	47
ΑN	NEXES	
Ме	mbres (Conseil régional, Comité régional, Conseil du public,	
Org	gane de médiation)	49
Orc	anigramme	53

PREMIER CHAPITRE SERVICE PUBLIC

1. Rapport du président RTSR

Temps forts 2016

Cette année encore, la RTSR a voulu sensibiliser les membres des SRT et le public aux défis que la SSR aura à relever ces prochaines années. Ainsi, en collaboration avec les sept SRT, le secrétariat général a organisé dans chaque canton romand une conférence ouverte au public. Ces conférences se sont déroulées en deux parties : tout d'abord une intervention d'un «porteur d'image» de la RTS présentant l'émission qu'il anime; puis une intervention du directeur de la RTS ou d'un membre du Comité de direction présentant les prochains enjeux pour l'audiovisuel public. Près de 100 personnes en moyenne ont participé à chacune de ces conférences.

Une journée institutionnelle, dont le but était de porter un regard critique sur le rapport du Conseil fédéral de juin 2016 concernant l'audiovisuel de service public a été organisée pour les membres des organes RTSR et des comités des SRT. Figuraient notamment au programme une conférence de Rémy Pflimlin, ancien président de France Télévisions et de TV5 Monde, sur le service public audiovisuel en général et un débat contradictoire sur le rapport du Conseil fédéral. 80 personnes environ étaient présentes et ont adopté une résolution pour la sauvegarde de la diversité culturelle, linguistique et médiatique de la Suisse qui s'inscrit dans le débat des chambres fédérales sur le service public. Ce texte a été ensuite adressé à tous les parlementaires fédéraux afin qu'ils puissent en avoir pris connaissance au moment où ils délibèrent sur le rapport du Conseil fédéral.



Jean-François ROTH
> Président de la RTSR

La 4º édition du Prix des SRT a été organisée cette année à Lausanne, en collaboration avec la SRT Vaud. C'est un reportage de *Temps Présent* «Après la prison la galère» de Myriam Gazut-Goudal et Frank Preiswerk qui a été désigné lauréat par les membres des SRT.

Un nouveau site internet a été mis en place. Plus complet et plus ergonomique que l'ancien site, il permet une gestion plus aisée des contenus et des inscriptions aux offres faites aux membres des SRT (rencontres avec les professionnels, visites de studios, participations à l'enregistrement d'émissions, billets pour des concerts et spectacles divers).

Comité régional

Le Comité régional a tenu 7 séances ordinaires et un séminaire consacré à la préparation des concepts de programme RTS. Le séminaire a été dédié aux émissions culturelles de la RTS. Le nouveau site internet RTSCulture ainsi que la nouvelle grille d'Espace 2 ont fait l'objet de présentations détaillées.

Un des membres cooptés du Comité régional ayant démissionné début 2016, celui-ci a siégé à huit membres pendant une grande partie de l'année. Des démarches ont été entreprises pour que le Conseil régional puisse entériner la cooptation d'un nouveau membre en 2017.

Contacts

Afin de sensibiliser les gouvernements cantonaux romands aux futures échéances politiques touchant la SSR, des délégations de la RTSR et de la direction RTS ont rencontré les gouvernements des cantons de Fribourg, Neuchâtel, Jura et Valais.

A l'invitation du Conseil d'administration SSR, le Comité régional s'est rendu à Lugano à fin septembre pour un échange de vues entre le Conseil d'administration et les Comités régionaux des quatre régions. Le rapport du Conseil fédéral était, là aussi, au centre du débat.

Conseil du public

10 séances ont été tenues en 2016. Le Conseil du public a consacré sa séance de formation au traitement de la culture par la RTS. Une discussion nourrie avec les responsables radio et TV de la culture à la RTS a été précédée d'une conférence de Marc-Olivier Gonseth, directeur du Musée d'Ethnographie de Neuchâtel, intitulée «Une vision anthropologique de la culture».

Quelques chiffres

A la fin de l'année, plus de 150 activités différentes auront été proposées aux membres des SRT. Le fichier des membres SRT comptait 3571 membres au 31 décembre 2015. Il en compte 3766 au 31 décembre 2016.

PREMIER CHAPITRE SERVICE PUBLIC

2. Rapports des SRT



Pierre-Yves MOESCHLER > SRT Berne



Léon GURTNER > SRT Fribourg



Pierre-André BERGER > SRT Genève



Jean-Pierre PETIGNAT > SRT Jura



Marc-Alain LANGEL > SRT Neuchâtel



Bernard ATTINGER > SRT Valais



Marc ORAN > SRT Vaud

SRT Berne

Pierre-Yves Moeschler | Président SRT Berne

Tenue le 3 mai 2016 au Centre PasquArt, à Bienne, l'Assemblée générale de la SRT Berne a rassemblé un public inhabituellement nombreux. Elle a avalisé les points statutaires et nommé de nouveaux membres du Comité, qui avait besoin de renouvellement.

A l'issue de l'assemblée, Nicolae Schiau a présenté un exposé vivant sur son reportage original intitulé « *Sur la route des migrants* », réalisé en automne 2015 auprès de jeunes requérants d'asile fuyant le conflit syrien et cherchant refuge en Europe occidentale, par la route des Balkans. Une nouvelle approche du reportage, grâce au moyen très compact du smartphone, à l'usage des réseaux sociaux, destinés au public radio et multimédia de la RTS. Nicolae Schiau, un journaliste prometteur dont le talent est né et s'est développé à Bienne, a captivé l'auditoire. Un troisième volet, souhaité par la RTSR, a été l'intervention de Pascal Crittin, directeur des Affaires générales de la RTS, qui a exposé en détail les arguments en faveur des médias de service public.

L'année sous revue a connu deux autres manifestations de la SRT Berne. L'une a rassemblé un nombreux public à Tramelan, pour une conférence sur le thème de «Temps présent», présentée par son producteur et présentateur, Jean-Philippe Ceppi. En s'associant à la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP), la SRT Berne touche un public plus nombreux et très intéressé. Enfin, nous nous sommes repliés sur le studio de Moutier pour aborder la question de la présence de notre région dans les grands médias nationaux, avec les journalistes de la RTS Alain Arnaud (radio) et Julien Hostettler (TV). Les participants, peu nombreux, ont ainsi pu visiter le studio et entrer en dialogue avec les précités.

Le nombre de nos membres s'établit, au 31 décembre 2016, à 274

Membres du Comité au 1er janvier 2017

Pierre-Yves Moeschler Président, Conseil régional

et suppléant au Conseil du public

François Burdet Conseil du public

Hubert DrozMembreClaude LandryCaissierMarc LehmannMembre

Michael Schlappach Vice-président

Françoise Steiner Conseil régional, Conseil du public

Svetlana Tadic Médiatic

Quatre nouveaux membres ont été nommés lors de la dernière Assemblée générale. Il s'agit de Daniel Schwab, ancien journaliste radio, Giovanna Munari Paronitti, avocate, Emanuela Tonasso, représentante du gouvernement cantonal, et Christian Vaquin, représentant de la Ville de Moutier.

SRT Fribourg

Léon Gurtner | Président SRT Fribourg

Déroulement de l'Assemblée générale

L'AG 2016 s'est tenue dans le cadre de l'Institution La FARA-Fribourg, institution s'occupant d'adultes handicapés, le mardi 1^{er} mars 2016, à 19h30. Quarante personnes y ont pris part. L'Assemblée générale a pris acte de la volonté exprimée par le Comité d'étoffer son contingent, en remplacement de deux démissions récentes. Un premier poste a été repourvu au cours de l'année 2016 par Mme Ursula Colliard, représentante du district de la Veveyse. Le second le sera plus tard, au début de l'année 2017, par Mme Nathalie Déchanez, représentante du district de la Glâne.

Activités du Comité

Le Comité s'est réuni en tout 5 fois durant l'année, hors AG et hors séances générales et séances tout public ; chaque comité a été systématiquement précédé d'une séance de préparation conduite par le Bureau.

- Durant ces séances le Comité a, entre autres activités, organisé les manifestations de l'année, pris connaissance de l'actualité concernant la RTS, la RTSR et la SSR. Il n'y a pas eu en 2016 d'émissions publiques de la RTS en terre fribourgeoise qui ont donné lieu à une rencontre avec le Comité, à l'exception toutefois de la Fête fédérale de lutte et des jeux alpestres où le président a rencontré Olivier Dominik et les journalistes engagés.
- Le Comité a suivi avec attention les travaux des différents organes de la RTSR par le

> Suite rapport SRT Fribourg

biais de leurs délégués. Il s'agit en particulier du Conseil du public et du Conseil régional, du processus du Prix des SRT. Début mai, le président a été associé à la rencontre réunissant le président de la RTSR et la secrétaire générale, la Direction de la RTS, le directeur général de la SSR et le Conseil d'Etat fribourgeois in corpore au restaurant de l'Aigle Noir, à Fribourg. Nous relevons la participation étoffée des membres du Comité de la SRT Fribourg à la Journée institutionnelle RTSR tenue au Royal Savoy, le 30 août 2016.

 Enfin, grâce à la qualité de l'engagement du nouveau membre assumant l'ensemble des tâches administratives, le Comité a pu suivre de près l'évolution très positive du nombre d'adhérents et, sur un plan plus technique, tirer profit d'une information constamment à jour dans le domaine de la comptabilité, totalement informatisée.

Activités de l'Association

- 2 février: les émissions religieuses: quel avenir pour quels enjeux? La SRT Fribourg a pris l'initiative de mettre sur pied un débat contradictoire afin de mieux comprendre les raisons qui ont amené la direction de la RTS à procéder à des coupes budgétaires importantes dans le domaine sensible qu'est celui des émissions religieuses. Les débats ont réuni Gilles Pache, directeur des programmes, Romaine Jean, rédactrice en chef Société, Dominique de Buman, conseiller national, Rémy Berchier, vicaire épiscopal et Pierre-Philippe Blaser, président du Conseil synodal. Près de 80 participants ont pris part à ce débat ouvert, riche et intéressant par les prises de position des différents intervenants. Des négociations ont suivi au printemps 2016.
- 1er mars: en prolongement de l'AG 2016, rencontre avec Jean-Marc Richard, animateur de la Ligne de cœur qui, devant plus de 50 participants, a raconté son parcours de vie, tant personnel que professionnel. Lorsqu'il a accepté d'animer la Ligne de cœur, il espérait faire évoluer l'émission en y intégrant des témoignages de personnes directement concernées par une thématique. Ainsi, il a fait parler du handicap, de la différence vécue par les résidents de la FARA. Ils étaient une trentaine à participer, très heureux qu'on écoute leurs histoires de vie, entourés du directeur de l'institution et du personnel enseignant. Ce furent des moments très émouvants et même très instructifs à certains égards.
- 30 mai : conférence de Xavier Colin, journaliste et producteur à la RTS, dans la salle du Nouveau Monde, Ancienne Gare, Fribourg, sur les thématiques développées par l'émission Géopolitis: «A l'ère de l'information en continu, une émission d'analyse pour décrypter et enrichir l'actualité». Près d'une centaine de personnes y ont pris part, avec intérêt. Cette conférence a été suivie d'une intervention de Manon Romerio, directrice de la Communication d'entreprise de la RTS.
- 7 octobre: «Ce soir, je dîne avec...!» Avec dix professionnels de la RTS qui sont venus passer la soirée au restaurant du Buffet de la Gare de Fribourg. Avec plus de 60 membres de la SRT qui se sont annoncés, cette deuxième grande soirée s'annonçait sous les meilleurs auspices. Au cours de celle-ci chacun a pu converser directement avec les

rédacteurs, producteurs et journalistes invités. Aussi bien lors de l'apéritif servi à l'accueil, que lors du repas où ces derniers ont changé de table aux différents moments du repas.

Bref bilan de l'année écoulée

2016 fut une année fort remplie par les thématiques abordées: quelle place réserver aux questions religieuses, soutien aux personnes en détresse par la *Ligne de cœur*, les domaines et enjeux de la gouvernance au travers de la géopolitique, révision de la loi sur la RTV, rencontres directes avec les professionnels de la RTS. Année remplie aussi pour nos délégués dans leurs attributions au sein des différents organes de la RTSR. Enfin, il convient de signaler qu'en 2016 le nombre des membres affiliés à la SRT Fribourg a confirmé clairement le seuil des 300 membres.

Objectifs pour l'année prochaine

- Assurer la qualité du lien établi avec l'ensemble des membres, signe de l'intérêt manifesté aux activités de la société.
- Organiser plusieurs rencontres et manifestations, notamment dans les domaines du sport et de l'économie, moins traités ces dernières années.
- Organiser la manifestation relative à la remise du Prix des SRT romandes.
- Suivre et donner écho aux débats parlementaires sur le périmètre des médias audiovisuels de service public.
- Expliquer toujours et encore le rôle qui est le nôtre auprès du grand public.
- Participer aux travaux des instances romandes et suisse et à la rédaction du Médiatic.

Nombre de membres au 31 décembre 2016

• 329 membres, dont 249 disposent d'une adresse e-mail.

Membres du Comité au 1er janvier 2017

Léon Gurtner Président, Conseil régional et Conseil du public

Thomas Avanzi Conseil du public

Gérald Berger-Loutan Conseil du public et Médiatic

Nicole Berger-Loutan Vice-présidente, Assemblée des délégués SSR

Michelle Eggertwyler Secrétaire, caissière

Ursula Colliard Nathalie Déchanez Christian Perrier

Yves Sudan Conseil régional

Claude Vaucher

Marie-Hélène Zurkinden Suppléante Conseil du public

SRT Genève

Pierre-André Berger | Président SRT Genève

«Autour de la SRT Genève». Ainsi s'intitule la nouvelle page Facebook de notre association genevoise qui, à l'instar de la RTS, cherche constamment à innover et à s'adapter dans cet univers audiovisuel en mutation où interagissent les auditeurs, téléspectateurs et internautes du XXIe siècle.

Par cet exemple, la SRT genevoise confirme sa volonté d'ouverture à la nouveauté, son éveil à la curiosité et son aptitude au changement pour mieux répondre aux attentes de ses 762 membres.

Si j'en crois les records d'affluence enregistrés lors des manifestations de l'année écoulée, je peux modestement affirmer que 2016 fut un très bon cru. En effet, plusieurs activités ont rassemblé chacune plus de de 100 membres et invités à la tour RTS ainsi que dans d'autres lieux publics à Genève.

Assemblée générale 2016

Notre Assemblée générale s'est tenue le 26 avril 2016 à la salle Soutter de la RTS. Concernant le Comité, les membres présents ont pris acte des démissions de Mme Jeanne Blanchet, active depuis plus de 30 ans au sein dudit Comité, de M. Claude Baumann et de M. Raphaël Coudray, délégué du Grand-Conseil. Pour les remplacer, l'Assemblée a accueilli Mme Céline Peters et M. Jean-Luc Neri, tous deux membres assidus de notre association.

Activités du Comité et du Bureau

Le Comité de la SRT Genève s'est réuni à cinq reprises durant l'année. Il s'est consacré dans un premier temps à sa réorganisation et à son fonctionnement, en attribuant notamment la fonction de trésorier à M. Jean-Luc Neri et celle de rédacteur du Médiatic à M. Robert Pattaroni. Dans un deuxième temps, le Comité s'est mobilisé sur le choix et l'organisation des événements 2016. Par ailleurs, il a participé à la journée institutionnelle RTSR du 30 août à Lausanne puis, les 29 et 30 septembre, au Colloque national SRG SSR 2016 à Lugano où une délégation de trois membres fit le déplacement.

En outre, c'est avec beaucoup d'intérêt que le Comité a suivi les travaux des délégués de l'association auprès de la RTSR, respectivement à la Conférence des présidents SRT, du Conseil régional, du Conseil du public et du Comité de sélection du Prix des SRT.

Quant au Bureau, composé du président, du vice-président, du secrétaire et du trésorier, il s'est réuni chaque mois pour gérer les affaires courantes et mettre en œuvre les projets relatifs aux manifestations.

Temps forts et manifestations 2016

- Le 5 avril 2016, à la salle Soutter de la RTS, M. Patrick Nussbaum, rédacteur en chef Actualité Radio et Multimédia, accompagné de M. Nicolae Schiau, journaliste, producteur et présentateur de l'émission *Exils*: «Sur la route des migrants» ont présenté ce nouveau type de reportage à la fois insolite et inédit. M. Nussbaum est revenu également sur les nouveaux défis de la radio à l'ère du numérique.
- Le 24 mai 2016, Mme Isabelle Moncada, journaliste, productrice et présentatrice de l'émission 36.9° a fait salle comble au Balcon du Léman de la RTS où elle gratifia l'assemblée de sa première conférence publique sur le thème: «Santé, nutrition et environnement». Les membres et invités présents ont eu le plaisir d'entendre en deuxième partie M. Gilles Marchand, directeur de la RTS qui parla entre autres des enjeux du média audiovisuel public.
- Le 14 septembre 2016, notre SRT a organisé sa traditionnelle soirée d'accueil des nouveaux membres au Balcon du Léman. Mme Eliane Chappuis, secrétaire générale de la RTSR, présenta les activités et le fonctionnement de cette institution. Plusieurs professionnels de la RTS vinrent à la rencontre des 120 membres et invités présents. Comme chaque année, ce contact direct et spontané reste un moment très attendu des participants.
- Le 19 octobre 2016, la SRT GE a organisé une excursion en autocar à Lyon où plus de 50 membres ont eu la chance et le privilège de visiter la Chaîne d'information Euronews ainsi que l'Hôtel de Région Auvergne-Rhône-Alpes. Sur le chemin du retour, l'autocar fit une halte au Domaine viticole de Mucelle à Challex (F) pour une dégustation très appréciée du groupe.
- Le 30 novembre 2016, c'est à l'Abri, espace culturel pour jeunes talents à Genève que furent conviés plus de 100 membres pour visiter ce bel endroit culturel et entendre le jeune musicien-poète Léonard Maxence qui fit la démonstration de son talent au piano et à la guitare. Les invités purent aussi découvrir plusieurs clips d'artistes produits et réalisés par l'Abri. Par sa présence, son accueil et sa grande disponibilité, M. François Passar, directeur, a contribué fortement à la réussite de ce bel événement qui clôtura le programme 2016.

Au vu de l'excellent travail accompli par toute l'équipe du Comité de la SRT Genève, et des succès rencontrés tout au long de l'année, je dresse un bilan très positif de l'année 2016, tout en sachant qu'il faudra faire aussi bien voire mieux en 2017. C'est décidé: j'ose placer la barre un poil plus haut pour 2017 en fixant des objectifs toujours aussi ambitieux mais réalistes. Concernant les activités spécifiques futures, la SRT Genève souhaite prendre une part active dans les débats portant sur l'avenir de l'audiovisuel public afin qu'il reste fort, crédible et universel. Quant aux manifestations à venir, je crois savoir que les premières seront sportives et culturelles...

Pour terminer, je tiens à exprimer ma gratitude et mes vifs remerciements auprès de la présidence et du secrétariat général de la RTSR pour leur écoute, leur soutien et leur aide tout au long de l'année.

> Suite rapport SRT Genève

Nombre de membres au 31 décembre 2016: 762

Membres du Comité au 1er janvier 2017

Pierre-André Berger Président, Conseil régional, Conseil du public

Jean-Bernard Busset Conseil du public

Bernard Duchesne Délégué du Grand-Conseil

Alem Mesfin

Jean-Luc Neri Trésorier

Robert Pattaroni Rédacteur Médiatic

Céline Peters

Jean-Philippe Terrier Secrétaire, Conseil régional

Jean-David Urfer

Daniel Zurcher Vice-président

SRT Jura

Jean-Pierre Petignat | Président SRT Jura

Assemblée générale du 20 avril 2016 au café de la Poste à Glovelier

Une cinquantaine de personnes ont pris part aux délibérations. Présidée par Sandra Houlmann, présidente a.i. et en présence de Jean-François Roth président de la RTSR.

Jean-Pierre Petignat est élu président de la SRT Jura, il succède à Jean-Jacques Plomb. Pierre Chételat entre au Comité, les autres membres du Comité sont reconduits dans leur mandat. Les comptes et le budget sont acceptés par l'AG, malgré une perte, due à la campagne pour

le succès de la Loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV). Il n'y a pas eu de décision extraordinaire.

L'assemblée est suivie par une conférence de l'invité d'honneur, Julien Hostettler, responsable du bureau de la RTS à Moutier. Ce dernier a exposé le fonctionnement du bureau régional et a répondu aux nombreuses questions de l'assistance. La SRT Jura note avec satisfaction un accroissement des informations locales au téléjournal de midi et du soir. Cette évolution est le fruit d'une stratégie nouvelle de la RTS. S'agissant du Jura, l'expérience et la qualité du travail fourni par ses journalistes et techniciens sont de nature à donner plus de visibilité à la région. La SRT Jura s'en réjouit vivement.

Activités du Comité

Le Comité s'est réuni 10 fois entre le 26 janvier et le 24 novembre 2016 afin de répondre aux divers sujets d'actualité liés à notre mandat de défense de la qualité du service public.

Activités de l'Association

• Conférence de Julien Hostettler à l'issue de l'AG du 20.04.16.

Conférence de Roger de Weck le 14.06.16 au Forum St-Georges à Delémont

Nous avons eu le plaisir de recevoir M. Roger de Weck, directeur général de la SSR, qui nous a parlé de l'avenir du service public, la numérisation, les finances et la politique. Les prochains grands défis de la SSR.

Concernant la numérisation, l'orateur a montré la foudroyante emprise de l'Internet en matière de production et de diffusion captatrice d'une audience jeune. Le défi financier n'est pas le moindre à relever. Rentrées publicitaires en diminution, suppression de la TVA sur la redevance, le budget SSR est menacé. L'initiative «No Billag» qui vise à supprimer tout financement public devrait s'appeler «No SSR». Son acceptation signifierait le règne de la publicité sauvage et la fin des programmes de qualité. L'initiative balaie la solidarité confédérale.

Roger de Weck est sévère avec ceux qui prônent un ultralibéralisme débridé qui vise à détruire le service public. Avec des conséquences désastreuses pour le service public et le respect des minorités linguistiques du pays. Les participants à la conférence ont été sensibles à ce message et ont apprécié les arguments développés par Roger de Weck. La soirée s'est terminée avec un apéritif de circonstance et dans la bonne humeur. Chacun a pu échanger et parler avec l'orateur. Un grand merci à la RTSR qui a financé et participé d'une manière importante à l'organisation de la soirée. Le président Jean-François Roth a également participé à la conférence et apporté sa contribution dans le cadre de la discussion, propos toujours bien appréciés par les membres.

Journée Institutionnelle 30.08.16 à l'hôtel Royal Savoy à Lausanne

4 membres du Comité ont assisté à la journée institutionnelle.

Jean-François Roth, président de la RTSR, a commenté le Rapport d'analyse du Conseil fédéral sur les prestations du service public de la SSR qui confirme l'importance d'un service public fort qui fonctionne bien et qui fournit des prestations diversifiées dans plusieurs langues et doit encore fournir plus de contenus différenciés afin de captiver plus les jeunes avec moins de moyens. Immense défi que la SSR doit relever dans un contexte politique peu favorable. Rémy Pflimlin, président de France Télévisions de 2010 à 2015 nous a retracé la mutation de l'environnement technologique en une dizaine d'années avec la venue des smartphones, réseaux sociaux et internet à haut débit. Un débat entre 4 conseillers nationaux de divers milieux, animé par David Berger, journaliste à la RTS, a eu lieu et atteste qu'il faudra se battre pour maintenir un service public de qualité.

Conférence d'Isabelle Moncada le 27.10.16 au restaurant du Jura à Bassecourt

Une quarantaine de personnes ont assisté à la conférence donnée par Isabelle Moncada sur le thème «Santé, nutrition et environnement». La journaliste de la RTS a régalé son auditoire par un exposé d'une grande clarté teinté d'humour, apte à susciter l'intérêt de l'assistance. Elle s'est «faufilée» dans nos intestins, détaillant le spectacle peu ragoûtant qui s'y donne sous l'influence de notre alimentation. Après avoir décrit les produits peu équilibrés, la journaliste nous a encouragés à retourner dans nos jardins pour récolter des denrées plus saines.

> Suite rapport SRT Jura

Elle s'est également exprimée sur les étapes et contraintes pour la préparation de son l'émission 36,9° qui est vitale pour redonner de bons réflexes alimentaires aux téléspectateurs.

Rencontre entre la RTSR et le Gouvernement jurassien

Le président de la SRT Jura Jean-Pierre Petignat a accompagné la délégation de la RTSR lors de sa rencontre avec le Gouvernement jurassien, le 7 juin à Delémont. Ces rendez-vous traditionnels entre les autorités cantonales et les dirigeants de la RTSR/RTS permettent de renforcer les liens et d'échanger sur diverses questions relatives au service public audiovisuel.

Bilan de 2016

Le bilan de l'année 2016 est relativement bon. Nous sommes intervenus contre la diminution des éditions de l'émission *Classe Politique* car nous trouvons cette émission pertinente afin que la population soit la mieux informée possible sur la politique fédérale.

Nous serons vigilants sur les effets de la nouvelle version avec l'émission *Ma Parole* qui devrait compléter, selon la RTS, *Classe Politique*.

Objectifs pour 2017

Renforcement des effectifs. Mise en place d'une stratégie de communication afin de convaincre la population jurassienne qu'un service public fort est vital pour notre pays. L'initiative « No Billag » est néfaste pour notre environnement médiatique.

Nombre de membres au 31 décembre 2016: 236

Membres du Comité au 1er janvier 2017

Jean-Pierre Petignat Président, Conseil régional, Conseil du public

Pierre Chételat Vice-président et secrétaire des PV

Priska Bernasconi Caissière
Pierre-André Comte Médiatic

Sandra Houlmann Activités SRT Jura, Conseil du public,

déléguée du Conseil du public au Conseil régional

Maryvonne Schindelholz¹ Suppléante au Conseil du public, Conseil régional

Monique CorpatauxMembreColette SanglardMembreJean-Jacques PlombMembreChristophe RiatMembre

Florence Boesch² Membre | 1 (doit être ratifié par l'AG du 27.04.2017)

2 (doit être ratifié par un arrêté

Gilles Pierre² Membre gouvernemental)

SRT Neuchâtel

Marc-Alain Langel | Président SRT Neuchâtel

L'Assemblée générale s'est tenue au Club44 à La Chaux-de-Fonds le 22 mars 2016 et a été suivie par une conférence de Xavier Colin, présentateur de Géopolitis, sur le thème de «la non-gouvernance: y a-t-il encore un pilote dans l'avion?». Le titre tombait à pic en raison de la triste actualité liée aux attentats du jour à Bruxelles, rendant la venue du conférencier incertaine jusqu'au dernier moment. La conférence a remporté un véritable succès autant par la qualité des propos tenus par M. Colin que par la forte assistance qui a activement participé aux débats avec le conférencier.

L'Assemblée a décidé à l'unanimité de nommer nouvellement Christiane Broggini au Comité de la SRT et de reconduire les mandats de Claude-Alain Kleiner, Jean-Claude Guyot, Thierry Murier et Marc-Alain Langel. Les membres SRT présents ont pris congé de Claudine Faehndrich, démissionnaire du Comité et acte de la rocade au niveau du Bureau du Comité, entre François Borel, vice-président sortant et Patricia Da Costa, nouvelle vice-présidente. Le mandat de Président de Marc-Alain Langel est reconduit à l'unanimité par l'Assemblée. Il en va de même en ce qui concerne les mandats de Ernest Zaugg et Pierre-Yves Jeanneret en tant que vérificateurs des comptes.

L'Assemblée a aussi adopté le rapport du Président et pris connaissance du programme d'activités 2016 qui propose deux activités supplémentaires, à savoir d'aller pour la première fois à la rencontre du public RTS par la tenue stands sur des places de marché et d'informer les passants des activités des SRT.

Le Comité a été sollicité à 6 reprises durant l'exercice 2016, quant au Bureau du Comité, 4 séances ont été nécessaires pour traiter les affaires courantes. En résumé, une amélioration de la communication avec nos membres a été mise en place. Elle a servi notamment à les solliciter régulièrement sur les thèmes traités par le Conseil du public. A terme et après modification des statuts, les courriels seront aussi usités pour les convocations aux AG.

Plusieurs autres délégations de la SRT neuchâteloise ont participé à différentes manifestations dont la Journée institutionnelles de la RTSR, ainsi qu'au Colloque national SSR qui se tenait cette année au Tessin sur le thème du «Statut actuel du service public audiovisuel en Suisse et en Europe».

Afin de promouvoir les activités de la SRT et, partant, encourager de nouvelles adhésions à notre association, la SRT Neuchâtel, a participé en étroite collaboration avec la RTSR à:

> Suite rapport SRT Neuchâtel

- l'organisation de la projection du film qui avait été tourné dans le canton «Le temps d'Anna» pour ses membres au cinéma Bio à Neuchâtel;
- la participation à la séance décentralisée du Conseil du public qui s'est tenue au Laténium (Hauterive);
- l'organisation avec la Chambre neuchâteloise du Commerce et de l'Industrie (CNCI) d'une conférence publique avec Gilles Marchand et Massimo Lorenzi à Neuchâtel;
- une invitation pour nos membres et leurs invités à la projection du film coproduit par la RTS « Heimatland » dans le cadre du Festival international du film fantastique (NIFFF). Par contre, la tenue d'un stand a été abandonné en raison de son caractère chronophage à faible impact sur la qualité des membres glanés à cette occasion;
- la tenue d'un stand d'information sur la place du marché à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel.

En outre et pour la première fois, la SRT Neuchâtel a participé à la rencontre entre le Conseil d'Etat neuchâtelois et la RTSR accompagnée de R. de Weck (DG SSR) et de G. Marchand (DG RTS). Cet échange avec les cinq Conseillers d'Etat et la Chancelière s'est déroulé dans une excellente atmosphère et a permis des échanges constructifs et très appréciés.

Au niveau de la SSR, le Président de la SRT neuchâteloise s'est battu contre une modification statutaire de la SSR, à savoir la suppression de ne plus consulter les sociétés membres (SRT) justement lors de modifications des statuts. Le Président a regretté que dans le cadre de la discussion sur le service public, on y parle beaucoup de l'importance de l'ancrage dans la société civile et qu'on y coupe le lien avec ses bases. Finalement, sa proposition n'a pas été retenue au niveau de la SSR, mais un changement statutaire a pu être introduit au niveau RTSR en compensation.

En ce qui concerne le Prix des SRT, le Comité a participé à la présélection de nominés en 2016, mais il considère que son mode de fonctionnement nécessite des aménagements pour lui garantir une pérennité. Une réflexion dans ce sens a été transmise par le Comité aux organes concernés.

Pour 2017, le Comité souhaite d'une part à nouveau pouvoir compter sur de nouveaux recrutements et d'autre part défendre à travers divers canaux la SSR et l'importance du service public audiovisuel qui sera particulièrement sous le feu de la rampe durant les deux prochaines années. Ce sera l'occasion pour notre association de se faire une fois encore le relais stratégique régional auprès de nos membres, mais aussi au sein de nos réseaux respectifs, afin d'expliquer les enjeux effectifs derrière les attaques que subit la SSR et de rappeler qu'un petit pays multiculturel comme la Suisse a besoin d'un service public audiovisuel fort.

Nombre de membres au 31 décembre 2016

Au 31 décembre 2016, la SRT Neuchâtel comptait un total de 312 membres actifs et invités.

Membres du Comité et membres du Bureau du Comité au 1er janvier 2017 (*)

Marc-Alain Langel * Président, Conseil régional,

Assemblée des délégués SSR

Matthieu Béguelin * Conseil du public (président), Conseil régional

Daniel Bena * Membre

Toïa Casanova * Secrétaire (dès second semestre 2016)

Patricia Da Costa * Vice-présidente et Médiatic

Florence Meyer * Conseil régional et suppléante au Conseil du public

Thierry Murier * Caissier

François Borel Conseil du public

Jean-Claude Guyot Délégué du Grand Conseil

Adrien Juvet Membre

Claude-Alain Kleiner Conseil du public (nommé par le Conseil régional)

Freddy Landry Blog du site de la RTSR

Invité permanent:

Thierry Béguin Comité régional et Assemblée des délégués SSR

SRT Valais

Bernard Attinger | Président SRT Valais

L'activité de la SRT du Valais romand, actuellement 428 membres, s'est principalement déroulée durant la première moitié de l'année. La suite a été plus calme, car qui dit activité dit financement, et quand le porte-monnaie est vide, c'est lui qui commande. Cela ne nous a cependant pas empêchés d'organiser une soirée «Je dîne avec...», calquée sur le modèle fribourgeois (merci à eux!) ainsi qu'une superbe AG.

Assemblée générale 2016

Notre Assemblée générale s'est tenue le 19 mai à Sion dans la nouvelle Médiathèque cantonale, en présence notamment de Jean-François Roth et Gilles Marchand, respectivement président de la RTSR et directeur de la RTS, sans oublier nos indispensables appuis de la RTSR: Eliane Chappuis et Francesca Genini-Ongaro. Nous y avons traité des objets statutaires. Le Comité n'a pas vécu de changement.

La décision de porter les cotisations de CHF 15.- à CHF 20.- est entrée en vigueur. Cette Assemblée générale s'est tenue devant un nombreux public de membres et d'invités (plus d'une centaine de personnes) selon l'ordre du jour habituel avec les différents rapports du président et ceux de nos représentants dans les Organes de la RTSR, puis les comptes. Elle s'est poursuivie par :

- un exposé de Gilles Marchand, directeur de la RTS, sur les problématiques actuelles et l'avenir de nos médias de service public;
- la présentation des trésors des archives de la RTS par la secrétaire générale de la Fondation FONSART (Fondation pour la sauvegarde du patrimoine audiovisuel de la RTS), Françoise Clément;
- puis la présentation du film de notre membre Antoine Cretton, cinéaste, qui, s'appuyant sur ces archives, nous a montré les images de notre canton transmises par nos médias. Cette projection a été suivie d'un débat auquel participaient les journalistes producteurs de ces reportages: Liliane Varone, François Dayer et Jean Bonnard, avec la participation active d'un des premiers photographe-cameraman-journaliste, Léonard Gianadda.

Le débat a permis de faire ressortir les grands moments de notre vie valaisanne au travers des caméras et micros. Ce fut un moment intense et je profite de ce rapport pour dire encore un tout grand merci à toutes et à tous ceux qui ont œuvré à cette réussite ainsi qu'à la Médiathèque Valais et à son restaurant. Après les esprits, les corps ont été abreuvés et nourris par un petit apéritif-dînatoire. On ne s'attendait pas à un tel succès.

Activités du Comité

Le Comité s'est réuni à cinq reprises au cours de l'exercice sous revue. Il a traité des problèmes d'organisation générale et de la mise sur pied d'animations pour nos membres.

Activités de l'Association et bilan de l'année

En février 2016, nous avons organisé une soirée «Je dîne avec...» à Sion.

Une quarantaine de nos membres ont ainsi pu partager une fondue en échangeant avec dix journalistes et responsables d'émissions qui se sont prêtés au jeu, se déplaçant de table en table, pour permettre le maximum d'échanges. Un résultat positif sauf pour la caisse...

Objectifs pour 2017

- L'organisation, pour le 2 février, d'une soirée de présentation de la thèse sur « L'information pendant seconde guerre mondiale: les médias suisses à l'unisson » par son auteure Mme Raphaëlle Ruppen-Coutaz. Cette conférence aura lieu au collège de St-Maurice avec deux séances spéciales pour les collégiens, une manière de les sensibiliser à l'importance des médias indépendants (et neutres).
- Ensuite ce sera l'AG en mai, suivie d'une projection cinématographique organisée par la RTSR.
- Pour l'automne nous espérons une rencontre de 26 minutes ou plus si entente.

Nombre de membres au 31 décembre 2016: 428

Membres du Comité au 1er janvier 2017

Bernard Attinger Président

François Bonvin Vice-président, Conseil Régional

Michel Clavien Membre

Antoine Cretton Conseil du public, délégué du Conseil du public

au Conseil régional

Eléonore Ghisoli Membre

Nicole Mudry Secrétaire et trésorière

André Mudry Représentant du Conseil d'État

Sébastien Orsat Membre

Bernard Reist Conseil du public

Nathalie Vernaz Membre

Florian Vionnet Correspondant au Médiatic

SRT Vaud

Marc Oran | Président SRT Vaud

Préambule

Nous avons organisé un programme d'activités pour toute la période 2015-2016. Nous pouvons classer les activités de la SRT Vaud en deux catégories:

- les manifestations et séances de la Radio Télévision Suisse Romande (RTSR), de la Radio Télévision Suisse (RTS) et de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR), auxquelles participent essentiellement les membres du Comité,
- les manifestations et séances de travail organisées par le Comité et destinées à nos membres

Nos activités: diversité et dynamisme

Ce rapport d'activité officiel de la SRT Vaud, pour être conforme aux statuts, porte sur l'année civile 2016, alors que notre programme d'activités commence globalement après l'Assemblée générale 2016, pratiquement après les vacances d'été 2016 pour prendre fin à l'Assemblée générale 2017, soit du 19 mai 2016 au 16 mai 2017.

Durant le premier semestre 2016, nous avons poursuivi les activités prévues en 2015-2016. Nous avons pu adresser aux membres de la SRT Vaud un premier calendrier des activités 2016 à l'automne 2016 portant sur des séances ou des manifestations du second semestre 2016 (et du premier semestre 2017 que nous retrouverons dans le prochain rapport d'activité).

L'année 2016 a également été marquée par les mesures d'économies prévues par la SSR et, par voie de conséquence par la RTS. Ces mesures d'économies ayant pour corollaires des suppressions ou des diminutions de postes de travail pour les employé-e-s de la RTS et pour les auditeurs et téléspectateurs de nos media publics, des suppressions d'émissions, de programmes. Sans vouloir être exhaustif, on peut citer les émissions à caractère religieux et éthique (exemple : *A vue d'esprit*), des émissions culturelles d'une grande valeur (exemple : *Babylone*) qui ont fait la fierté de nos media publics, sans parler de la suppression pure et simple de la production maison de certaines émissions. Ce thème a marqué de nombreux débats au sein de la SRT Vaud, tant au niveau du Comité que des membres. Vu l'importance de l'objet et de l'ampleur financière, ce débat a largement débordé sur les activités 2016 et les séances internes de la SRT Vaud. Le soutien apporté par une pétition qui a récolté un nombre considérable de signatures et le dialogue entamé par un groupe de représentants des divers milieux avec la direction de la RTS ont permis de trouver des solutions.

Le thème qui aura commencé à marquer nos activités et nos échanges avec les partenaires de la RTS est celui de la défense du service public qui va s'intensifier les années suivantes, en parallèle à la préparation de la votation sur la redevance.

Lors de l'Assemblée générale du 19 mai 2016, nous avons pu mettre un terme au conflit entre la SRT VD et un des membres.

Pour nos membres nous avons organisé

- un entretien avec Me Raymonde Richter, médiatrice RTSR, Lausanne,
- une série de soirées avec Jean-Marc Richard dans le cadre de la Ligne de cœur, RTS Radio, Lausanne,
- un entretien avec Laurence Bisang, Kaya Güner et Frédéric Gérard, équipe des Dicodeurs, RTS Radio, Lausanne,
- la traditionnelle réception des nouveaux membres de la SRT Vaud avec une visite à l'émission *Forum*, RTS Radio, Lausanne,
- un entretien avec Catherine Erard, émission A vue d'esprit, RTS Radio, Lausanne.

Le Comité a tenu en 2016 à l'interne

9 séances de Comité, 1 Assemblée générale

Par ailleurs, les membres du Comité ont participé à

- une journée institutionnelle de la RTSR
- deux séances de la Conférence des présidents des SRT
- une séance de travail du Comité de sélection du Prix SRT 2016
- une cérémonie de remise du Prix SRT 2016 dans le canton de Vaud
- deux séances du Conseil régional
- dix séances du Conseil du public
- trois stands lors de manifestations pour représenter la SRT Vaud.

Nombre de membres au 31 décembre 2016: 1425

Notre Comité se composait au 31 décembre 2016 de 9 membres élus:

Marc Oran Président, Conseil régional

Arlette Duval Vice-présidente, Conseil régional, suppl.

Conseil du public

Christine Renaudin Secrétaire
Paul Bosshard Caissier

Marc ReitzelResponsable du fichier des membresHildegard MontetResponsable des stands et de l'intendanceGérald NicodConseil du public et délégué à l'AD SSR

Jean-François Jeanrichard Responsable du courrier

Laurent Klein Rédacteur de la SRT Vaud auprès du Médiatic

Ainsi que: Pascal Dind Membre invité du Comité, délégué

au Conseil du public.

Je remercie du fond du cœur tous mes camarades du Comité de leur amitié et de leur dévouement.

PREMIER CHAPITRE SERVICE PUBLIC

3. Comptes RTSR

	COMPTES 2016	BUDGET 2016	COMPTES 2015	ÉCART COMPTES / BUDGET
A. DÉPENSES DES ORGANES				
1. CONSEIL RÉGIONAL RTSR				
Conseil régional (jetons, déplacements)	10'670.80	10'000.00	11'228.40	-670.80
Conseil régional (séances et divers)	4'080.54	3'500.00	3'483.60	-580.54
TOTAL CONSEIL RÉGIONAL RTSR	14'751.34	13'500.00	14'712.00	-1'251.34
2. COMITE REGIONAL RTSR	11101101	10 000100	11712.00	1 20110 1
Présidence et membres	171'443.26	186'500.00	188'616.20	15'056.74
Séances Comité régional	9'794.48	11'000.00	10'165.50	1'205.52
Rencontres avec les Conseils d'Etats et divers	4'921.10	3'000.00	_	-1'921.20
TOTAL COMITÉ RÉGIONAL RTSR	186'158.84	200'500.00	198'781.70	14'341.16
3. CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS SRT				
Conf. Prés. SRT (jetons, déplacements)	3'919.40	4'280.00	4'823.40	360.60
Conf. Prés. SRT (séances et divers)	2'109.08	2'000.00	2'447.05	-109.08
TOTAL CONF. DES PRÉSIDENTS SRT	6'028.48	6'280.00	7'270.45	251.52
A. TOTAL DÉPENSES DES ORGANES	206'938.66	220'280.00	220'764.15	13'341.34
B. DÉPENSES DU CONSEIL DU PUBLIC ET DE L	ORGANE DE M	MÉDIATION		
4. CONSEIL DU PUBLIC RTSR				
Présidence, vice-présidence et membres	78'711.80	78'800.00	78'520.80	88.20
Groupes de travail CP RTSR	18'988.80	18'600.00	20'684.40	-388.80
Séances Conseil du public	8'000.01	8'000.00	6'869.90	-0.01
TOTAL CONSEIL DU PUBLIC RTSR	105'700.61	105'400.00	106'075.10	-300.61
5. ORGANE DE MÉDIATION	21'815.24	35'000.00	23'851.35	13'184.76
B. TOTAL DÉPENSES DU CONSEIL DU PUBLIC	127'515.85	140'400.00	129'926.45	12'884.15
ET DE L'ORGANE DE MÉDIATION				

	COMPTES 2016	BUDGET 2016	COMPTES 2015	ÉCART COMPTES / BUDGET
C. PROMOTION DES SRT				
6. SOUTIEN SOCIÉTÉS MEMBRES (SRT)	88'623.66	98'000.00	100'330.00	9'376.34
7. JOURNAL «MÉDIATIC»	65'282.23	73'300.00	70'497.60	8'017.77
8. SITE INTERNET	27'762.90	34'700.00	18'525.30	6'937.10
9. CLUB (ACTIVITÉS POUR LES MEMBRES SRT)	24'573.75	35'000.00	28'575.00	10'426.25
10. JOURNEE INSTITUTIONNELLE RTSR	15'279.20	15'000.00	15'117.60	-279.20
11. COMMUNICATION	12'380.51	35'000.00	17'244.35	22'619.49
C. TOTAL PROMOTION DES SRT	233'902.25	291'000.00	250'289.85	57'097.75
D. DÉPENSES GÉNÉRALES				
12. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL RTSR				
Total Personnel	572'567.57	563'220.00	565'051.00	-9'347.57
Total Logistique	53'763.67	57'500.00	49'689.55	3'736.33
TOTAL SECRÉTARIAT GÉNÉRAL RTSR	626'331.24	620'720.00	614'740.55	-5'611.24
13. COMPTABILITÉ RTSR	15'000.00	15'000.00	15'000.00	0.00
14. RÉVISION DES COMPTES	4'200.00	4'500.00	4'500.00	300.00
D. TOTAL DÉPENSES GÉNÉRALES	645'531.24	640'220.00	633'740.55	-5'311.24
TOTAL DES CHARGES	1'213'888.00	1'291'900.00	1'234'721.00	78'012.00



Affaire traitée par Révision/CO/jo 2/2

Au Conseil régional de la

Radio-Télévision Suisse Romande (RTSR)

Lausanne

2016

Lausanne, le 27 février 2017/hl

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016, que nous reproduisons en annexe, dont :

le total du bilan s'élève à

Fr. 1'614'381.00

et dont :

 le compte de résultat présente pour l'exercice 2016 un profit de

Fr. 78'012.00

porté en augmentation du résultat reporté, qui passe ainsi de <u>Fr. 189'077.35</u> à <u>Fr. 267'089.35</u> au 31 décembre 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité régional, alors que notre mission consiste à les contrôler et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Ofisa S.A.-

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

L'organe de révision

Ofisa S.A.

A. Cottier

Expert-réviseur agréé Réviseur responsable E. Jotterand

Experte-réviseur agréée

Annexe : - Comptes annuels (bilan et compte de résultat)

Association RTSR

BILAN

78°012.00 267°089.35	33'963.10 189'077.35
	7200
109 077.33	100 114.20
100/077 25	155'114.25
1'347'291.65	1'365'672.90
31'292.60	27'174.20
5'000.00	5'000.00
1'310'999.05	1'333'498.70
1'614'381.00	1'554'750.25
1'614'381.00	1'554'750.25
9'525.45	11'648.00
1'604'855.55	1'543'102.25
31.12.2016	31.12.2018
	1'604'855.55 9'525.45 1'614'381.00 1'614'381.00 1'310'999.05 5'000.00 31'292.60

Lausanne, le 23 février 2017

Association RTSR

COMPTE DE RESULTAT

CHF	2016	2015
Attribution / recettes	1'291'900.00	1'268'684.10
Produits d'exploitation	1'291'900.00	1'268'684.10
Prestations de tiers	4'200.00	4'000.00
Charges de personnel	597'276.00	587'097.00
Charges d'exploitation	612'412.00	643'624.00
Charges d'exploitation	1'213'888.00	1'234'721.00
Résultat d'exploitation	78'012.00	33'963.10

Lausanne, le 23 février 2017

DEUXIÈME CHAPITRE QUALITÉ

4. Rapport du Conseil du public

L'année 2016 a commencé sous le signe de la continuité, avec le renouvellement des instances du Conseil du public (CP), qui ont été reconduites pour les quatre années à venir. Au cours de 10 séances, le CP a traité 18 thèmes et émissions au travers de rapports, en plus de la critique générale des émissions d'une séance à l'autre.

Ce sont ainsi 9 émissions de radio (7 La Première, 1 Espace2, 1 Couleur3), 9 émissions de télévision (dont 4 au travers du rapport sur les émissions culinaires), 2 thèmes et une application multimédia (RTSInfo) qui ont été abordés. A quoi s'ajoute une séance de formation portant sur «La culture et son traitement à la RTS».

Nous remercions vivement le Secrétariat général de la RTSR pour son appui, tout particulièrement Mmes Eliane Chappuis et Dominique Lienher.

Qualité générale des émissions

Au fil de ses travaux, le Conseil du public n'a constaté aucun manquement flagrant au respect du mandat de service public. De manière générale, les émissions, qu'elles relèvent de l'information ou des programmes, sont de qualité et fiables, présentant une plus-value pour les auditeurs et les téléspectateurs. Économie, politique et cuisine ont toutefois fait débat, le CP ayant émis des réserves quant à *TTC*, *Infrarouge* et les émissions

culinaires, qui feront l'objet d'un suivi des recommandations au terme du premier trimestre 2017. Si l'économie est, à l'évidence, un thème important devant bénéficier d'un traitement propre, le Conseil du public a estimé que la seule vulgarisation ne suffisait pas et que la question de l'éthique devait également se poser.

Matthieu BÉGUELIN > Président du Conseil du public RTSR

«Le procès Claude D.» et «L'élection présidentielle américaine»

Les deux thématiques qui ont occupé le Conseil du public ont porté sur deux exercices regroupant radio, télévision et Internet. En premier lieu, et dans le prolongement de travaux précédents sur le traitement des faits divers, le CP s'est penché sur la couverture du « procès de Claude D ». Il a souhaité à peine plus de réserve encore sur le traitement d'un tel procès, jugeant notamment la tenue d'un fil Twitter inappropriée. Il a également appelé de ses souhaits que la Justice fasse l'objet d'un traitement qui soit aussi didactique, afin de vulgariser son fonctionnement. Qu'une telle affaire provoque des réactions émotionnelles est certes compréhensible, mais, de l'avis du CP, il revient aux médias de service public de veiller avant tout à une bonne compréhension des enjeux.

En second lieu, le CP a porté son attention sur l'élection présidentielle américaine, ainsi que sur ses Primaires dans le cadre d'un groupe de travail national. Le Conseil du public a jugé que le dispositif de la RTS pour cet événement était globalement à la hauteur des enjeux. Ceux-ci tiennent également à la nature particulière de la campagne, qui a vu le journalisme «traditionnel» mis à mal et dont les suites ne manqueront pas de nous occuper.

La culture, toujours

Depuis plusieurs années, le Conseil du public est attentif au traitement de la culture à la RTS, qu'il s'agisse des programmes comme de l'information. La séance de formation annuelle a ainsi été l'occasion de partager plusieurs préoccupations avec les responsables de la rédaction Culture et leurs homologues de l'information. Le Comité régional s'est également emparé de cette thématique et nous aurons ainsi l'occasion de travailler de concert sur cette question.

Relations avec les professionnels

Nous tenons à saluer ici le bon accueil de nos travaux par les professionnels, avec les quelques désaccords qui permettent au débat de garder toute sa vigueur. Les équipes de productions se montrent ouvertes au dialogue et c'est dans un esprit constructif que le CP leur soumet ses analyses.

Nous profitons de ce chapitre pour remercier M. Gilles Pache, qui a pris sa retraite cette année de la Direction des programmes, pour sa participation active à nos séances et son engagement sans faille en faveur des médias de service public. C'est Mme Philippa de Roten, directrice du département Société & Culture, qui le remplace désormais aux séances du Conseil du public.

Perspectives

Le Conseil du public va poursuivre ses analyses, portant une attention particulière à la nouvelle grille d'Espace 2, qui a connu d'importants changements. Il se souciera également de la question de la signalétique à la télévision. Il continuera également à participer aux travaux menés à l'échelon national. Enfin, il entend participer activement, au travers de ses travaux, au débat sur les médias de service public qui se fait jour.

Émissions radio: CQFD, Détours, Six heures-Neuf heures le samedi, Tout un monde, Pl3in le poste, Le kiosque à musiques, Prise de terre, Les beaux parleurs et La matinale d'Espace 2 (7h-9h).

Émissions télévision: TTC, Infrarouge, Pardonnez-moi, 36.9°, Nouvo, et les émissions culinaires (Al Dente, Descente en cuisine, Cuisine de chez nous et Pique-assiette).

Tous les rapports concernant ces émissions et thématiques sont disponibles sur www.rtsr.ch

https://rtsr.ch/conseil-du-public/analyse-des-emission/

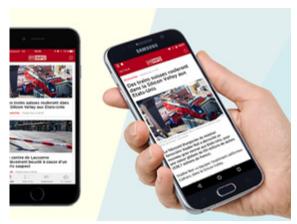
Quelques thématiques abordées par le Conseil du public en 2016



> CQFD – Stéphane Gabioud (à gauche) entouré de l'équipe de CQFD RTS © Philippe Christin



 Détours – Madeleine Caboche et Martine Galland, animatrices de l'émission RTS@Laurent Bleuze



> L'application RTS Info ©RTS



> Nouvo – Les capsules d'informations destinées aux médias sociaux



> Tout un monde – Avec Patrick Chaboudez et Eric Guevara-Frey RTS @ Philippe Christin



> TTC – Patrick Fischer sur le plateau de l'émission RTS® Jay Louvion



> Pique-assiette – Une des émissions culinaires de la TV RTS © Michel Schmalz



Pl3in le poste – Émission radio et TV RTS © Jérôme Genet

DEUXIÈME CHAPITRE QUALITÉ

5. Rapport de l'Organe de médiation

«On se fait la règle de tout, et voilà précisément où nous attend la double illusion de l'amour-propre; soit en prêtant faussement à ceux que nous jugeons les motifs qui nous auraient fait agir comme eux à leur place; soit dans cette supposition même, en nous abusant sur nos propres motifs, faute de savoir nous transporter assez dans une autre situation que celle où nous sommes.»

Préambule du Premier manuscrit des Confessions de Jean-Jacques Rousseau confié à son ami DuPeyrou en 1767, non gardé dans la version définitive. Ce manuscrit est conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

1. Remerciements

Je remercie tout d'abord Mesdames Eliane Chappuis et Dominique Lienher de la RTSR pour leur agréable et efficace collaboration et pour avoir assuré le lien entre mon activité et celle des autres organes de la RTSR.

Mes remerciements vont également au président du Conseil du public, Monsieur Matthieu Béguelin ainsi qu'à ses membres pour le renouvellement de leur confiance.

J'en profite pour témoigner ma reconnaissance au chef et aux collaboratrices du service des Affaires juridiques de la RTS, Monsieur Patrice Aubry, Mesdames Michèle Steudler et Réjane Chassot ainsi qu'envers Monsieur Christophe Chaudet, adjoint à la Direction Actualité et Sports de la RTS, pour leur implication dans le suivi des cas de médiation et les discussions constructives que nous avons eues.

Je remercie également Messieurs Jean-François Roth, président de la RTSR, et Gilles Marchand, directeur de la RTS, pour leur état d'esprit empreint d'ouverture et de reconnaissance concernant l'utilité des processus de médiation et la place qu'ils lui font.

Je n'oublie pas de saluer la participation active de tous les producteurs et journalistes de la RTS qui ont été sollicités dans le cadre des processus de médiation, en particulier ceux qui ont accepté de venir discuter autour d'une table lors des séances de médiation.

Enfin, je relève la contribution des auditeurs et téléspectateurs qui ont pris le temps d'expliquer leur mécontentement et d'émettre leur avis critique envers certaines émissions. Au-delà des particularités de chaque cas, les démarches des auditeurs et téléspectateurs



Raymonde RICHTER
> Médiatrice RTSR

permettent à la RTS d'avoir un retour constructif sur ses programmes et lui donne quelques pistes pour améliorer la qualité de son service public.

Toutes les personnes citées ont contribué à ce que je puisse mener mon activité de médiatrice dans de bonnes conditions et que le processus devant l'Organe de médiation puisse être un espace de dialogue entre la RTS et les auditeurs-téléspectateurs et permette de limiter les démarches subséquentes auprès de l'Autorité Indépendante d'Examen des Plaintes (AIEP).

2. Première partie : gestion courante de l'Organe de médiation

En dehors du traitement des réclamations au sens de l'art. 91 LRTV, la gestion courante de l'Organe de médiation a impliqué les activités suivantes en 2016:

1° Courriels

La médiatrice a traité environ une centaine de courriels qui lui sont parvenus par le biais de l'adresse électronique, puis du formulaire de contact mis à disposition des auditeurs et téléspectateurs sur le site internet de la RTSR. Les contenus de ces messages font état de souhaits ou de mécontentements par rapport à des émissions ou à la RTS en général. Parfois les griefs soulevés rentrent dans le champ d'application des articles 4 et 5 LRTV, mais l'expéditeur ne souhaite pas ouvrir un processus de médiation formel. Dans la majorité des cas toutefois, il s'agit de questions et/ou commentaires plus larges que les limites de la LRTV.

2° Rencontre entre les Organes de médiation et les Conseils du public

En date du 26 octobre 2016, les Organes de médiation et les présidents des Conseils du public de la SSR se sont rencontrés à Berne pour présenter leur fonctionnement et partager leurs expériences respectives.

3° Rencontre annuelle avec les membres de l'Autorité Indépendante d'Examen des Plaintes

En date du 8 décembre 2016, les Organes de médiation et l'AIEP se sont rencontrés à Berne. Ils ont présenté leurs activités respectives.

4° Rencontre avec les membres du Comité régional de la RTSR

En date du 15 décembre 2016, la médiatrice a été invitée par le Comité régional de la RTSR à présenter son activité. Gilles Marchand, directeur de la RTS, était également présent.

5° Conférence

La médiatrice a été invitée à parler de son activité par l'association MédiaNE à Neuchâtel, active dans la promotion de la médiation.

6° Formation

La médiatrice a reçu deux personnes dans le cadre de leur formation continue en médiation à l'Université de Fribourg. Elles ont pu assister, avec l'accord des représentants de la RTS et des parties impliquées, à trois séances de médiation.

3. Seconde partie: traitement des réclamations au sens des art. 91ss LRTV par l'Organe de médiation

Dans ce chapitre, seules les réclamations au sens des art. 91ss LRTV et entrant donc dans le champ de compétence de l'Organe de médiation seront développées et retenues pour les statistiques.

A noter qu'en 2016, l'Organe de médiation n'a eu qu'une seule réclamation irrecevable qui a été déposée au-delà du délai de 20 jours à partir de l'émission concernée. En l'occurrence, il s'agissait de l'émission ABE du 15 mars 2016 sur les filtres à eau. Le réclamant a invoqué une violation du principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV sous l'angle de la libre formation de l'opinion et de la véracité. Il a néanmoins reçu une réponse directe de la RTS. Le réclamant a questionné dans un second temps l'opportunité du délai légal de 20 jours pour déposer une réclamation, relevant que les émissions sont accessibles sur internet après leur première diffusion et que certaines personnes peuvent ainsi être amenées à n'en prendre connaissance que plusieurs semaines après.

Cette réclamation est mentionnée à titre informatif et n'entre pas dans les statistiques, tout comme les courriels.

Concernant les réclamations au sens des art. 4 et 5 LRTV, l'Organe de médiation a traité en 2016 1 réclamation qui avait été déposée en 2015 et a reçu **24 nouvelles réclamations**, soit 3 de moins qu'en 2015. 15 ont pu être traitées en 2016 et 7 étaient toujours en cours à la fin 2016.

A noter que certaines réclamations sont traitées ensemble, car elles émanent du même réclamant (ou de réclamants qui se connaissent) et portent sur un même sujet.

La Télévision (RTS Un) a été visée à 14 reprises (58,35 %), alors que la Radio (La Première et Couleur3) à 10 reprises (41,65 %). Les réclamations en lien avec la radio sont en augmentation puisque le pourcentage la concernant était de 25 % en 2015 et de 20 % en 2014.

RÉCLAMATIONS CONCERNANT LA TÉLÉVISION		
19.30	11	
Infrarouge	2	
Couleurs locales	1	

RÉCLAMATIONS CONCERNANT LA RADIO		
Journal du Matin	4	
Forum	1	
On en parle	1	
Prise de Terre	1	
Vacarme	1	
Tribu	1	
Brazil	1	

Concernant les programmes visés par les réclamations, c'est le domaine de l'information qui a donc suscité la majorité des plaintes, mais il est à noter que les plaintes en relation avec le 19:30 par exemple ne portent pas exclusivement sur des séquences en lien avec l'actualité.

L'actualité internationale, soit le conflit en Syrie, a suscité 3 réclamations distinctes émanant du même réclamant.

Le nucléaire a suscité de nombreuses réactions, un réclamant a déposé 3 réclamations et un autre 4.

A noter que le reportage «Les images d'abattoirs se multiplient sur Internet» diffusé au 19:30 du 27 avril 2016 a suscité 3 réclamations et que le Journal du matin du 14 décembre 2016 a suscité de nombreuses réclamations, 2 plaintes formelles et 4 emails, toutes visant le manque de diversité d'opinions politiques, puisqu'il n'y avait à l'antenne ce matin-là que 3 élus PLR qui ont défendu chacun l'un des 3 des thèmes débattus ce matin-là.

Concernant les griefs invoqués en 2016, c'est le principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV, avec ses sous-catégories (libre formation de l'opinion, diligence, véracité, transparence, présomption d'innocence), qui a été invoqué dans la grande majorité des cas, suivi par le principe du reflet de la diversité des événements et des opinions de l'art. 4 al. 4 LRTV. A noter que certaines réclamations font référence à ces deux principes.

Le principe du respect des droits fondamentaux de l'art. 4 al. 1 LRTV, avec ses sousprincipes (dignité humaine, non-discrimination, convictions religieuses, moralité publique) et la protection des mineurs de l'art. 5 LRTV n'ont pas été invoqués en 2016.

Aucun réclamant ne s'est fait représenter ou accompagner par un avocat en 2016. Une association réclamante est toutefois venue à la séance de médiation avec son juriste interne. Il convient de relever que cette association est la seule partie réclamante qui était personnellement touchée par l'émission incriminée. Pour les autres cas, les réclamants peuvent être intéressés par le sujet traité ou y être sensibles, mais pas forcément, la motivation pouvant se résumer uniquement à avoir un service public de qualité qui respecte l'article 4 alinea 2 et/ou 4 LRTV. Pour les séances de médiation, la délégation de la RTS est en principe composée de 3 personnes, un représentant de l'émission visée par la réclamation, M. Chaudet pour une vision transversale et à long terme des programmes ainsi qu'un représentant du service juridique pour les aspects légaux qui pourraient se poser.

Quant au mode de traitement des 17 réclamations qui ont pu être finalisées en 2016, le processus de médiation a été mené 8 fois au moyen d'une séance de médiation et 9 fois par écrit. Les 8 séances de médiation ont dans 7 cas abouti à une renonciation expresse à saisir l'AIEP, soit parce qu'un accord formel a été trouvé (1 réclamation), soit parce que les parties ont estimé avoir pu procéder à un dialogue constructif (7 réclamations). Pour 1 des réclamations traitées par une séance de médiation, le réclamant n'a pas obtenu satisfaction devant de l'Organe de médiation et a décidé de continuer le processus par une plainte à l'AIEP qui était toujours pendante à la fin 2016. Pour les 9 processus écrits, 3 réclamants ne se sont plus manifestés suite aux explications de la RTS, 1 réclamant a accepté les explications de la RTS et a renoncé expressément à aller plus loin tandis que 3 réclamants ont déposé une plainte à l'AEIP, dont 1 concernait 3 émissions sur le nucléaire. Sur les 3 plaintes déposées auprès de l'AIEP, 2 étaient toujours en cours à la fin 2016 et l'AIEP n'est pas entrée en matière sur celle qui concernait le nucléaire en lien avec 3 émissions.

Les réclamations sont listées et commentées ci-dessous de manière à respecter l'anonymat des réclamants ainsi que la confidentialité des discussions qui ont eu lieu et des termes de l'accord qui a été trouvé. A noter que le processus devant l'AIEP n'est plus confidentiel, les délibérations étant en principe publiques et les décisions publiées. L'anonymat des réclamants peut dès lors être levé lorsque le processus de médiation a été suivi d'une plainte à l'AIEP, le contenu des discussions devant l'Organe de médiation restant toutefois toujours confidentiel.

1° Réclamation déposée en 2015 et clôturée en 2016 (1)

RTS Un, TTC du 9 novembre 2015 («Les profs, des enfants gâtés?»)

L'association réclamante a invoqué une violation du principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV. Une séance de médiation a eu lieu le 27 janvier 2016.

Bien que les parties ne soient pas parvenues à s'entendre sur tous les points soulevés

par la réclamante, celle-ci a estimé avoir pu procéder à des échanges constructifs et en a remercié la RTS.

Nota bene: Les plaintes qui étaient pendantes auprès de l'AIEP à la fin 2015 et qui avaient été mentionnées dans le rapport 2015 ont toutes été rejetées en 2016, à l'exception de la plainte de M. Giroud et de sa société qui a été acceptée, mais dont les considérants n'étaient pas encore connus au 31 décembre 2016.

2° Réclamations déposées et clôturées en 2016 (18)

RTS La Première, le Journal du matin du 15 janvier 2016

(interview de M. Tariq Ramadan)

Les divers arguments invoqués par le réclamant peuvent être rattachés à une prétendue violation du principe du respect de la diversité des événements et des opinions de l'art. 4 al. 4 LRTV. Pour ce téléspectateur, la RTS ne prend pas suffisamment soin de mettre face à M. Tariq Ramadan des personnalités fortes à la hauteur des compétences rhétoriques de ce dernier et à même de confronter ses propos. De plus, selon lui, les journalistes de la RTS ne font pas suffisamment leur travail de confronter l'invité aux propos qu'il tient. La RTS a adressé un courrier explicatif au réclamant qui ne s'est plus manifesté en lien avec l'émission citée en marge, mais qui a ensuite déposé une seconde réclamation quand M. Tariq Ramadan était l'invité d'Infrarouge (cf. ci-dessous).

RTS Un, Le 19:30 du 24 janvier 2016 (reportage sur la Syrie, utilisation du drapeau de l'opposition syrienne par la RTS)

Le réclamant a invoqué une violation du principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV. La RTS a adressé un courrier explicatif qui n'a pas satisfait le réclamant. Ce dernier a toutefois expressément renoncé à poursuivre ses démarches, mais a déposé deux autres réclamations en lien avec la Syrie contre Le 19:30 (cf. ci-dessous).

Un réclamant a déposé trois réclamations contre trois émissions distinctes, en invoquant chaque fois une violation du principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV. Dans les trois cas, la RTS a adressé des explications écrites séparées, qui n'ont toutefois pas satisfait le réclamant.

- RTS Un, Le 19:30 du 11 janvier 2016 («Les centrales nucléaires ne seraient plus rentables»)
- RTS Un, Couleurs locales du 12 janvier 2016 (reportage sur la station de Veytaux-Chillon)

RTS La Première, Tribu du 26 janvier 2016 (« Notre futur énergétique ») Nota bene: Le réclamant s'est adressé à l'AIEP qui n'est pas entrée en matière.

RTS La Première, Le Journal du matin du 2 mars 2016

(Interview de M. Pascal Broulis)

Le réclamant a invoqué une violation du principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV. La RTS et le réclamant ont échangé par écrit à ce sujet directement, sans passer par la médiatrice. Le réclamant s'est déclaré insatisfait par les explications de la RTS. Le processus de médiation n'a pas abouti.

Nota bene: Le réclamant a déposé une plainte à l'AIEP. La procédure était en cours fin 2016.

RTS La Première, Prise de Terre des 27 février et 5 mars 2016

(« Climatosceptiques: du doute déraisonnable à la manipulation »)

Le réclamant a invoqué une violation du principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV sous l'angle de la libre formation de l'opinion, de la véracité et de la transparence. La RTS a adressé un courrier explicatif. Une séance de médiation a eu lieu le 13 juin 2016. Toutefois, un accord n'a pas pu être trouvé et le réclamant s'est réservé le droit de saisir l'AIEP, ce qu'il n'a finalement pas fait.

RTS Un, Le 19:30 du 14 mars 2016

(« Etablie en Valais, l'Eglise essénienne chrétienne inquiète des associations »)

L'association réclamante a invoqué une violation du principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV sous l'angle de la libre formation de l'opinion et de la véracité. Une séance de médiation a eu lieu le 13 juin 2016. Le processus de médiation a abouti à un accord.

RTS Un, Infrarouge du 23 mars 2016 («Attentats à Bruxelles, pourquoi l'Europe à nouveau visée?» avec comme invité M. Tariq Ramadan)

Les divers arguments invoqués par le réclamant peuvent être rattachés à une prétendue violation du principe du respect de la diversité des événements et des opinions de l'art. 4 al. 4 LRTV. La RTS a adressé un courrier explicatif. Le réclamant ne s'est plus manifesté.

RTS Un, Le 19:30 du 3 mai 2016

(reportage sur la Syrie, utilisation d'images de bombardements)

Le réclamant a invoqué une violation du principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV. La RTS a adressé un courrier explicatif qui n'a pas satisfait le réclamant.

Nota bene: Le réclamant a déposé une plainte à l'AIEP. La procédure était en cours fin 2016.

RTS Un, Le 19:30 du 27 avril 2016

(«Les images d'abattoirs se multiplient sur Internet »)

Le réclamant a invoqué une violation du principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV sous l'angle de la libre formation de l'opinion, de la véracité et de la transparence. Une séance de médiation a eu lieu en date du 20 septembre 2016. Le réclamant a estimé avoir pu procéder à des échanges constructifs et a renoncé expressément à poursuivre ses démarches.

L'émission ci-dessus a suscité deux autres réclamations de deux associations distinctes, mais qui ont accepté de venir à la même séance de médiation puisqu'elles défendent des intérêts communs.

RTS Un, Le 19:30 du 27 avril 2016 («Les images d'abattoirs se multiplient sur Internet ») L'association réclamante a invoqué une violation du principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV sous l'angle de la libre formation de l'opinion, de la véracité et de la transparence. Une séance de médiation a eu lieu le 20 septembre 2016. L'association réclamante a estimé avoir pu procéder à un dialogue constructif avec la RTS et a renoncé expressément à saisir l'AIEP.

RTS Un, Le 19:30 du 27 mai 2016 (Votations du 5 juin 2016: analyse de Linda Bourget) Le réclamant a invoqué une violation du principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV sous l'angle de la libre formation de l'opinion, de la véracité et de la transparence. La RTS a adressé un courrier explicatif. Le réclamant ne s'est plus manifesté.

RTS Un, Le 19:30 du 9 juillet 2016 (reportage sur la Syrie)

Le réclamant a invoqué une violation du principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV, en particulier sous l'angle de la diligence et de la véracité en lien avec la vérification des sources à disposition de la RTS, dont l'AFP. Une séance de médiation a eu lieu le 23 septembre 2016. Les parties ont trouvé un accord et le réclamant a renoncé expressément à saisir l'AIEP.

RTS La Première, Vacarme du 3 au 7 octobre 2016 («Le porno mis à nu») et On en parle du 24 novembre 2016.

Le réclamant a déposé deux réclamations successives qui ont été traitées ensemble en raison de l'identité du sujet. Le réclamant a invoqué une violation du principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV sous l'angle de la libre formation de l'opinion et de la véracité. Le réclamant a reçu des explications écrites qui ne l'ont pas satisfait. Une séance de médiation a eu lieu en date du 9 décembre 2016. Le réclamant a estimé avoir pu procéder à un dialogue constructif avec la RTS et a renoncé expressément à saisir l'AIEP.

3° Réclamations déposées en 2016 et toujours en cours de traitement (4)

RTS La Première. Le réclamant a déposé 4 réclamations, mais qui concernent le même sujet, à savoir le traitement par la RTS de la votation fédérale du 27 novembre 2016 (initiative « sortir du nucléaire ») dans ses émissions, entre autres Le 19:30 des 14 octobre et 6 novembre 2016, Forum du 31 octobre 2016 et Infrarouge du 2 novembre 2016.

Le réclamant invoque une violation des principes de l'art. 4 al. 2 et 4 LRTV estimant que la RTS n'a informé que dans le sens des anti-nucléaires. Une séance de médiation aura lieu en janvier 2017.

RTS Couleur 3, Brazil («Screen Test») du 27 novembre 2016

Le réclamant a invoqué une violation du principe de la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV, en particulier sous l'angle de la transparence. La RTS a choisi de répondre par écrit dans un premier temps.

RTS La Première, Le Journal du matin du 14 décembre 2016

Le réclamant a invoqué une violation du principe du reflet de la diversité des événements et des opinions de l'art. 4 al. 4 LRTV, estimant que les trois rubriques traitées n'avaient fait la place qu'à des intervenants PLR. Il a renommé RTS La Première comme «PLRLaPremière». La RTS a choisi de répondre par écrit dans un premier temps.

RTS La Première, Le Journal du matin du 14 décembre 2016

La réclamante a invoqué une violation du principe du reflet de la diversité des événements et des opinions de l'art. 4 al. 4 LRTV, estimant que les trois rubriques traitées n'avaient fait la place qu'à des intervenants PLR. La RTS a choisi de répondre par écrit dans un premier temps.

4. Conclusion

Sur les 17 réclamations traitées en 2016, 11 (64.3%) ont abouti et 6 (35.7%) n'ont pas abouti. A noter que pour ces 6 réclamations, 1 réclamant n'a pas déposé de plainte à l'AIEP et pour les 5 autres réclamations, il y a eu 3 plaintes à l'AIEP, 1 des plaintes englobant en fait 3 réclamations.

Pour les 8 réclamations qui ont été traitées par séance de médiation, seul 1 (12.5%) réclamant a saisi l'AIEP, les 7 autres (87.5%) ayant été satisfaits par le processus de médiation. Pour les 9 réclamations qui ont été traitées par écrit, 5 (55.55%) réclamations ont fait l'objet d'une plainte à l'AIEP, tandis que les 4 (44.45%) autres se sont terminées au stade de l'Organe de médiation, soit parce que le réclamant était satisfait (1 cas), soit parce qu'il ne s'est plus manifesté (4 cas).

On arrive dès lors à la conclusion que les séances de médiation ont un taux de réussite deux fois plus élevé que les processus écrits.

Je ne vous apprendrai probablement rien, mais il est bon de se rappeler que rien ne vaut une rencontre quand des avis divergents sont émis. Il faut certes du temps, du courage, un état d'esprit ouvert à l'écoute, une disposition à entrevoir la réalité que l'autre vit, mais la séance de médiation est la plus à même d'accompagner les parties d'une confrontation annoncée à une convergence construite en commun.

Pour faire écho à la citation reprise au début de ce rapport, je relève que cette année les parties qui se sont assises autour d'une table ont réussi à éviter de tomber dans les travers si bien énoncés par Rousseau. Elles sont venues et sont parvenues à écouter l'autre, écouter vraiment, écouter pour comprendre et non pas pour se défendre et préparer des contre-arguments.

Au-delà du schéma dualiste «qui a tort et qui a raison», la médiation peut ainsi amener une dimension nouvelle à une opposition en permettant une compréhension et une reconnaissance mutuelles.

DEUXIÈME CHAPITRE QUALITÉ

6. Rapport de la RTS sur la Qualité et le Service public

Assurance qualité: méthode, enseignements, mesures

Compte tenu du débat politique actuel sur le service public audiovisuel, le travail constant sur la qualité de l'offre RTS doit jouer un rôle majeur tant chez les prescripteurs que pour le public. L'enjeu majeur est qu'ils reconnaissent et apprécient les spécificités des offres RTS, qui doivent marquer la différence par rapport aux médias privés, les médias français en particulier.

Compte tenu des importantes évolutions structurelles et organisationnelles survenues au sein de la RTS en 2016 (dont la création du département «Stratégie et Programmation»), il est apparu opportun de faire évoluer le processus de suivi de la qualité au sein de l'unité.

Après 5 ans de Bilans Qualité dont les mesures proposées ont été régulièrement reprises par les rédactions en chef, la RTS a décidé de ne plus considérer la qualité comme seul outil de contrôle a posteriori. Cela signifie concrètement une définition de l'objectif de qualité, un processus décisionnel continu dès la conception et le lancement des émissions et surtout une connaissance plus approfondie du public, de ses besoins et de ses comportements média.

Cette évolution passe par un travail encore plus collaboratif à l'interne de la RTS, entre stratégie de l'offre, recherche (études et audiences), programmation et qualité. La RTS doit couvrir un large spectre en réunissant tous les publics grâce à ses différentes offres (radio/tv/multimédia). Les jeunes adultes, notamment, sont actuellement un enjeu majeur pour le service public. C'est donc tout logiquement que de nouvelles écritures éditoriales sont proposées, en particulier sur les nouveaux écrans et les réseaux sociaux.

Formation de base et formation continue

En 2016, eu égard à l'absence de gros projets de renouvellement d'outils de production, il n'y a pas eu de demandes spécifiques de formation continue.

De plus, cette année est une phase de transition, notamment pour le nouveau département Société et Culture, où des changements structurels et organisationnels ont eu un impact sur la disponibilité des collaborateurs.

Pour ces raisons, nous constatons une baisse des chiffres pour l'année 2016: 820 personnes (un collaborateur qui suit plusieurs formations est ici compté plusieurs fois) ont suivi 105 200 heures de formation, soit 77 040 heures de formation continue et 28 160 heures de formation de base. Ce qui représente, en termes d'heures de formation globales, une baisse de 33,5% par rapport à 2015. En moyenne, les collaborateurs des départements Actualité/Sports et Société/Culture ont suivi 1,3 jour de formation.

L'encouragement de la relève dans les métiers de l'éditorial est toujours favorisé. A fin 2016, le nombre de stagiaires reste stable avec 16 personnes en formation permanente.

La nomination de nouveaux cadres ou responsables de secteur a impliqué des mesures en termes de formations managériales (120 participations).

Fonctionnelle depuis l'automne 2015, la cellule « Réseaux Sociaux » a mis en place une politique et des pratiques éditoriales sur lesquelles les collaborateurs Actualité/Sports et Société/ Culture doivent s'appuyer pour appliquer la stratégie Réseaux Sociaux de la RTS.

Cette cellule, en partenariat avec le Service Formation, a proposé une série de formations sur les réseaux sociaux. L'offre comprend une formation généraliste, destinée à l'ensemble des collaborateurs RTS, et sept autres plus spécifiques, telles que «Filmer avec son smartphone» ou encore «Présence d'une émission sur les Réseaux Sociaux». En 2016, 130 participations ont été enregistrées pour les formations Réseaux Sociaux.

Quelle a été la contribution de la RTS au mandat de représentation de la Suisse?

Compréhension, cohésion, échange: ces mots-clés extraits de la Concession SSR sont incarnés par de nombreux programmes de la RTS dans le domaine de la culture, de la société ou du divertissement. Mais c'est en particulier et quotidiennement les rédactions de l'Actualité radio et tv qui mettent en lien et en résonnance les différentes régions du pays.

Radio

En radio, un réseau de correspondants nous fait découvrir l'actualité de la Suisse alémanique et du Tessin. Trois revues de presse alémaniques sont présentées chaque jour sur les ondes radio de la RTS à des heures de très grande écoute, durant la matinale. Une autre séquence InterCités, également diffusée en matinale, met en relation différentes composants des villes et régions suisses. Et depuis septembre 2016, une nouvelle revue de presse alémanique a trouvé sa place le dimanche dans l'édition du 12h30.

Télévision

En tv, la rédaction a renforcé son bureau zurichois avec aujourd'hui trois journalistes qui travaillent sur le site de SRF à Zurich, ce qui permet précisément d'échanger images et idées. RTS TV compte également une équipe de sept journalistes à Berne, spécialistes de l'actualité politique, mais qui réalisent également des sujets plus larges sur l'actualité de la Suisse alémanique.

Le regard de journalistes romands outre-Sarine est en effet essentiel. Un exemple : l'enseignement du français est un thème que la RTS suit attentivement avec des reportages, des décryptages mais aussi des débats tant en radio qu'en tv.

Afin, concrètement, de tisser des liens et de stimuler l'effet de découverte, la chaîne a proposé d'aller à la rencontre de personnalités qui ont une notoriété importante en Suisse alémanique mais qui sont souvent inconnues en Suisse Romande. L'été 2016, elle a ainsi diffusé huit portraits dans une série nommée Stars d'à côté. Parmi elles: Sarah Springman, rectrice de l'EPFZ, le cuisinier Stephan Wiesner ou encore l'humoriste Müslüm.

Nouvelles formes narratives

Pour la RTS, il est important de connaître les points de vue et les préoccupations des Suisses alémaniques pour mieux comprendre comment fonctionne notre pays. Les résultats des dernières votations montrent par ailleurs que le «Röstigraben» n'est plus tant linguistique mais bien culturel, découlant d'un clivage villes-campagnes.

Le mandat de service public se joue aussi auprès des jeunes, avec le développement d'offres éditoriales qui captent l'attention des nouvelles générations sur tous les supports. Le principal défi du département de l'Actualité de la RTS consiste à imaginer les formes narratives de demain, celles-là même qui permettront au service public de remplir sa mission première: proposer à toutes les tranches d'âges une offre d'information de qualité et permettant la libre formation de l'opinion – une mission d'autant plus essentielle dans une démocratie directe comme la Suisse.

Quelle a été la contribution de la RTS au mandat culturel?

La RTS joue un rôle essentiel dans la vie culturelle de Suisse romande. Elle en exprime la vitalité, la diversité et les spécificités tout en contribuant à l'essor de la culture: 4000 sujets culturels, tous genres confondus, sont traités chaque année sur la RTS.

La musique

Le service public audiovisuel soutient 200 manifestations culturelles et musicales et enregistre quelque 500 concerts par an dont plus de 300 de musique classique diffusés notamment sur Espace2, chaîne qui diffuse aujourd'hui 80% de musique classique.

Cette chaîne musicale et culturelle propose une nouvelle grille depuis la rentrée de l'automne 2016. L'époque nous incite à prendre pleinement en compte le fameux «virage numérique». Les contenus à la carte, les réseaux sociaux et les plateformes musicales sont autant de défis

posés à une station radio dédiée à la culture et à la musique. La réponse de la RTS est claire: la radio sera toujours le média du temps partagé, des rencontres quotidiennes, des gens qui se parlent.

Sur le fond, les promesses d'Espace 2 ne changent pas. La deuxième station radio de la RTS occupe toujours une place unique en Suisse romande, étant le diffuseur privilégié de la musique classique et le seul à dédier l'immense majorité de ses contenus à la culture.

Sur la forme, beaucoup a changé. Mots d'ordre : direct, fluidité, connivence, souplesse et variétés de rythme. La chaîne délaisse de plus en plus souvent le format horaire pour accompagner son public sur de grandes tranches, dessinant les différents moments d'une journée.

RTSCulture.ch

Mais afin de répondre à tous les usages et à toutes les demandes, ces contenus se conjuguent aussi sur la plate-forme RTSCulture.ch, née au printemps 2016, nourrie par les mêmes journalistes culturels. Cette vitrine multimédia est enrichie de créations originales et de formats spécifiques au web. Au menu, cinéma, musique, livres, spectacles et arts visuel. RTSCulture renforce désormais l'offre culturelle globale de la RTS. Cette plate-forme thématique regroupe des programmes radio, tv et web. Trois rédactions - Culture, Musique et RTSInfo - collaborent à son alimentation.

Quelle a été la contribution de la RTS au mandat de singularité?

La singularité du service public par rapport aux diffuseurs commerciaux ne réside pas tant dans le fait de traiter ou pas certains domaines que dans le traitement des sujets. Trois exemples de cette singularité.

La Charte de la musique suisse

En 2004, la première Charte de la musique suisse a été signée entre les représentants des musiciens et des producteurs et la SSR. Depuis, la part consacrée aux artistes nationaux sur les ondes radio n'a cessé d'augmenter. Ainsi, les radios de la RTS sont les seuls médias à intégrer dans leur programmation quotidienne des interprètes suisses, tous styles confondus. Aujourd'hui, la RTS, et en particulier ses radios, diffuse plus de 17 heures de musique suisse chaque semaine. En souhaitant mettre en lumière les jeunes talents musicaux suisses, la RTS - à l'époque la RSR - a imaginé et mis sur pied le festival Label suisse, aujourd'hui relayé par les autres antennes radios de la SSR.

Le divertissement

Autre singularité: la RTS, dans ses divertissements, met en valeur des Suisses méconnus, pas seulement des stars nationales ou internationales. C'est une particularité majeure du service public audiovisuel. Pour exemple: Cuisine de chez nous, émission estivale aujourd'hui nationale. Ils sont agriculteur, garde-forestier ou encore distillateur d'absinthe, soit deux Romands, trois Alémaniques, une Tessinoise et une Grisonne qui se sont rendus chaque semaine aux quatre coins du pays pour déguster un repas typique de la région de leur hôte et savourer la diversité des produits du terroir helvétique.

Le sport

Dans le domaine sportif, de multiples manifestations, régionales en particulier, ne vivraient pas ou mal sans la SSR, respectivement la RTS. Si le service public audiovisuel n'avait plus la possibilité de couvrir les phases finales de basket ou de volleyball, ces sports n'existeraient plus en termes médiatiques. Sans parler d'Athletissima ou du Tour de Romandie. Pour ces manifestations, la RTS n'est pas seulement en interaction avec toute une région; elle offre une visibilité en Suisse et dans le monde. Et ce faisant, un rayonnement de la Suisse dans le monde.

DEUXIÈME CHAPITRE QUALITÉ

7. Rapport du Comité régional en matière de programmes et de qualité

Lors de sa séance du 27 janvier 2016, le Comité régional a fixé les concepts de programme (2017-2020) sur la base des propositions de la RTS et a adopté la répartition des moyens entre les chaînes et les domaines de programme pour 2017.

La méthode d'analyse est toujours aussi compliquée, mais cette année à nouveau, la RTS a proposé un 2ème document présentant les évolutions dans les différents domaines de programme. Ce dernier a été d'une grande aide et a permis au Comité régional de prendre un peu de distance par rapport à l'attribution des points. La discussion avec la RTS s'est ainsi déroulée de manière ouverte et constructive.

Le Comité régional a adopté les concepts de programme avec les quelques modifications suivantes:

- Info radio: le Comité régional a souhaité augmenter l'objectif «intégration» de 8 à 9.
- Sport: Le Comité régional a souhaité augmenter l'objectif « animation des échanges avec le public » de 8 à 9.
- Culture et fiction TV: Le CoR a demandé à la RTS de réexaminer les deux valeurs «cohésion nationale» et «particularités du pays et besoins des cantons» afin de voir si des valeurs plus élevées sont possibles et réalistes pour l'avenir.

La répartition des moyens entre les chaînes et les domaines de programme a été adoptée.

Le Comité régional a également décidé de la thématique à approfondir lors de son traditionnel séminaire du mois d'août, à savoir l'offre culturelle de la RTS, avec notamment la présentation de la nouvelle grille d'Espace 2 et de la plate-forme RTSCulture.

Le Conseil régional a pris acte de ces concepts de programme lors de sa séance du 13 avril 2016.

Le 24 août 2016, le Comité régional RTSR et la direction RTS se sont réunis en séminaire pour examiner de manière approfondie le thème fixé en début d'année. A cette occasion, le Comité régional a reconnu l'importance de traiter la culture sur tous les vecteurs, de manière complémentaire. Il a confirmé qu'en matière de culture, la RTS avait un mandat de production, de coproduction, de critique journalistique et d'agenda.

Il a pris note avec satisfaction que la RTS a su gérer les résistances internes et externes relatives à la nouvelle grille d'Espace 2. Ainsi, la nouvelle grille a pu être lancée dans un bon climat, les équipes ayant retrouvé toute leur motivation.

Pour le Comité régional, le site Internet RTSCulture a bien décollé et la combinaison de contenus nouveaux et de reprises donne une bonne idée de ce que propose la RTS dans le domaine culturel (au sens large) et de la vie culturelle en Suisse romande.

Le Comité régional a également salué la réflexion et le travail de fond effectués par le groupe de travail SSR dans le domaine de la musique classique. Mais il a tenu à rappeler son souhait que la musique classique soit valorisée par la SSR, notamment sur les chaînes culturelles (2º programmes). En ce sens, Espace 2 ne doit pas être mise en danger par Swissclassic, qui correspond à une offre très légère de standards de musique classique.

Vu les montants élevés consacrés à la musique classique, il estime important de bien valoriser les contenus produits par la SSR et de faire rayonner largement les productions SSR – et notamment les nombreuses captations romandes – dans les autres régions du pays et à l'étranger.

Le Comité régional a souhaité pouvoir disposer en 2017 d'un tableau de bord simple permettant de mesurer, dans les magazines culturels radio et TV, la proportion des acteurs culturels et des sujets concernant chaque canton.

Et finalement, il a noté avec intérêt la volonté de la SSR de promouvoir les collaborations interrégionales en matière culturelle. Il a toutefois mis en garde la RTS sur le positionnement spécifique de la Suisse romande dans ce domaine, qu'il s'agit de valoriser. Oui à des collaborations interrégionales, mais pas au détriment de la Suisse romande et de l'identité romande!

De son côté la RTS a adressé un rapport sur la qualité et la mise en œuvre du service public au Comité régional, résumant les mesures prises par l'entreprise pour assurer et vérifier la qualité des émissions qu'elle diffuse. Le Comité régional a accepté ce rapport le 16 mars 2016 et le Conseil régional en a pris acte le 13 avril 2016.

Le Comité régional constate avec satisfaction que la démarche «Qualité» est bien suivie et que des efforts importants – notamment les bilans d'émissions et la formation continue – sont fournis par la RTS pour assurer la qualité de ses programmes.

Jean-François Roth

Président de la RTSR

ANNEXES

La RTSR

La Radio Télévision Suisse Romande (RTSR) est une société régionale membre de la Société suisse de radiodiffusion et télévision SRG SSR. Elle a la forme juridique d'une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse et est inscrite au Registre du commerce. Son siège est à Lausanne. La RTSR agit de manière autonome dans le cadre des statuts et du règlement d'organisation de SRG SSR et de la concession accordée à cette dernière.

La RTSR se compose des Sociétés membres suivantes (état 2017) :

Sociétés de Radiodiffusion et de Télévision (SRT) du canton de

Berne (SRT-BE)

Président: Pierre-Yves Moeschler Rue du Stand 75A

> 2502 Bienne srtberne@rtsr.ch

Fribourg (SRT-FR)

Président: Léon Gurtner Chemin des Lilas 2

> 1700 Fribourg srtfribourg@rtsr.ch

Genève (SRT-GE)

Président: Pierre-André Berger Rue des Moraines 3

> 1227 Carouge srtgeneve@rtsr.ch

Jura (SRT-JU)

Président: Jean-Pierre Petignat Chéfal 9

> 2852 Courtételle srtjura@rtsr.ch

Neuchâtel (SRT-NE)

Président: Marc-Alain Langel Chemin de l'Ecluse 14

2022 Bevaix

srtneuchatel@rtsr.ch

Valais (SRT-VS)

Président: Bernard Attinger Rue des Creusets 17

1950 Sion

srtvalais@rtsr.ch

Vaud (SRT-VD)

Président: Marc Oran Chemin en Moratoux 2

> 1077 Servion srtvaud@rtsr.ch

Le Conseil régional (état 2017)

Le Conseil régional est l'organe suprême de la Société.

Délégués des SRT

SRT-BE	Pierre-Yves Moeschler	1953	dès 01.05.15
	Françoise Steiner	1948	dès 22.04.09
SRT-FR	Léon Gurtner	1951	dès 20.02.14
	Yves Sudan	1963	dès 01.01.16
SRT-GE	Pierre-André Berger	1964	dès 01.01.10
	Jean-Philippe Terrier	1974	dès 01.04.08
SRT-JU	Jean-Pierre Petignat	1942	dès 20.04.16
	Maryvonne Schindelholz	1948	dès 27.04.17
SRT-NE	Marc-Alain Langel	1965	dès 01.12.10
	Florence Meyer	1964	dès 08.11.13
SRT-VS	Bernard Attinger	1942	dès 12.03.09
	François Bonvin	1977	dès 01.01.12
SRT-VD	Marc Oran	1953	dès 09.05.12
	Arlette Duval	1944	dès 14.05.14

Délégués de gouvernements cantonaux

BE	Michel Walthert
FR	Jean-Pierre Siggen
GE	Anja Wyden Guelpa
JU	Jean-Christophe Kübler
NE	Séverine Despland
VS	Philipp Spörri
VD	Vincent Grandjean

Délégués du Conseil du public

Matthieu Béguelin 1978 dès 10.03.08 Antoine Cretton 1973 dès 01.01.12 Sandra Houlmann 1972 dès 01.01.16

Délégués des associations du personnel

ADC Nathalie Jaquet SSM Jean-Marc Juilland

Président et membres du Comité régional (voir ci-contre)

Le Comité régional (état 2017)

Le Comité régional se compose de 9 membres :

Le Président, désigné par le Conseil régional, est d'office président du Comité régional RTSR

Jean-François Roth, Courtételle 1952 dès 01.07.07

4 membres désignés par le Conseil régional

Mario Annoni, La Neuveville (BE)		dès 01.01.12
Isabelle Brunner Wicht, Villars-sur-Glâne (FR)		dès 01.01.08
Christian Mayor, Monthey (VS)	1955	dès 01.01.12

Jean Jacques Schwaab, Lausanne (VD) 1948 (vice-président) dès 01.01.08

4 membres cooptés dont la nomination est ratifiée par le Conseil régional

Elisabeth Baume-Schneider, Les Breuleux (JU)		dès 06.04.17
Thierry Béguin, St-Blaise (NE)	1947	dès 01.05.08
Eric Benjamin, Genève	1955	dès 01.01.10
Isabelle Graesslé. Genève	1959	dès 09.05.12

Secrétaire générale

Eliane Chappuis

Le Conseil du public RTSR (état 2017)

Président

Matthieu Béguelin (NE) 1978 dès 01.01.12

Membres désignés par les SRT

BE	François Burdet	1950	dès 01.01.16
	Françoise Steiner	1948	dès 12.11.07
	Pierre-Yves Moeschler*	1953	dès 01.01.16
FR	Thomas Avanzi	1976	dès 01.01.12
	Gérald Berger	1951	dès 25.11.13
	<i>Marie-Hélène Zurkinden</i> *	1949	dès 01.01.12
GE	Pierre-André Berger	1964	dès 01.02.08
	Jean-Bernard Busset	1945	dès 01.04.08
	Claude Baumann*	1959	dès 25.06.12
JU	Sandra Houlmann	1972	dès 01.04.08
	Jean-Pierre Petignat	1942	dès 01.01.12
	<i>Maryvonne Schindelholz</i> *	1948	dès 01.06.10
NE	Matthieu Béguelin	1978	dès 15.10.07
	François Borel	1948	dès 01.05.08
	Florence Meyer*	1964	dès 24.06.13
VS	Antoine Cretton	1973	dès 01.01.12
	Bernard Reist	1947	dès 01.01.15
	<i>Bernard Attinger</i> *	1942	dès 12.03.09
VD	Pascal Dind	1956	dès 01.01.08
	Gérald Nicod	1946	dès 01.01.12
	<i>Arlette Duval</i> *	1944	dès 02.11.09

^{*} membres suppléants

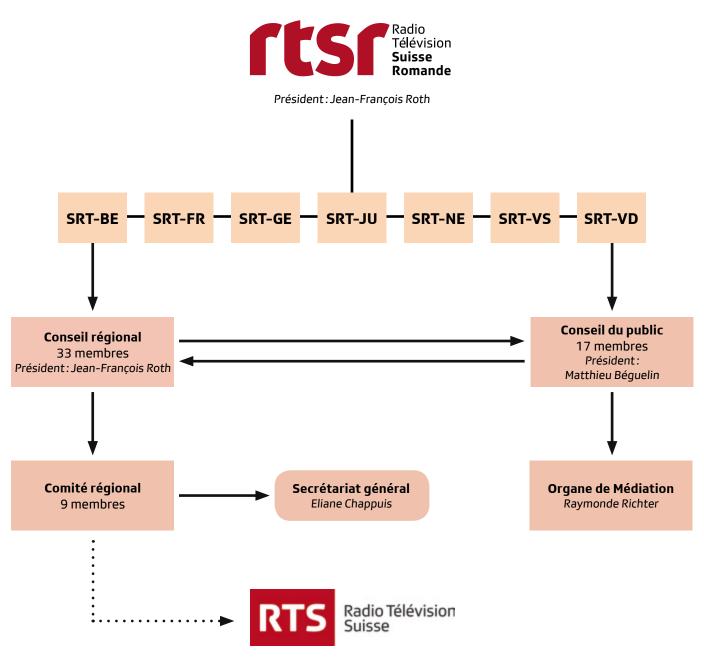
Membres délégués du Conseil régional

Léon Gurtner 1951 dès 01.01.12 Claude-Alain Kleiner 1951 dès 01.01.12 Christine Oesch 1947 dès 01.01.12

L'Organe de Médiation (état 2017)

Raymonde Richter 1974 Suppléante: Tania Casa Vonlanthen 1976

Organigramme RTSR 2017



Directeur: Gilles Marchand Pascal Crittin dès 01.05.17

RAPPORT ANNUEL RTSR 2016

RÉDACTION: RTSR - SRT - RTS CONCEPTION: BONTRON&CO

CRÉDITS PHOTOS: ANNE BICHSEL, SRT BE, SRT FR, SRT GE, SRT JU,

SRT NE, SRT VS, SRT VD, ANNAÏCK FOREL, RTSR IMPRESSION: MTL, VILLARS-SUR-GLÂNE

PUBLIÉ INTÉGRALEMENT SUR NOTRE SITE WWW.RTSR.CH





RTSR

AV. DU TEMPLE 40 - CP 78 CH-1010 LAUSANNE SECRETARIAT.GENERAL@RTSR.CH TÉL. +41 (0)58 236 69 75 FAX +41 (0)58 236 19 76 WWW.RTSR.CH